



Déclaration des fédérations des Finances CGT et Solidaires au groupe de travail du Conseil National d'Action Sociale du 25 avril 2013

REJET DE LA LOI D'AMNISTIE... **LES DROITS SONT ESSENTIELS À LA DÉMOCRATIE !**

C'est légitimement que les salariés quelque soit le statut de ces derniers, les privés d'emploi, les retraités, agissent, font grève et manifestent pour leurs salaires, leurs pensions, l'amélioration de leurs conditions de vie au et hors du travail, l'emploi, les services publics et pour un système de protection sociale, efficace et solidaire, qu'il s'agisse des retraites, de la santé, de la politique familiale, ou encore de la lutte contre les maladies professionnelles, les accidents du travail.

Dans la dernière période et notamment sous le précédent quinquennat, la guerre déclarée contre le monde du travail par le patronat et les pouvoirs publics, les violences économiques et sociales infligées, ont amené des syndicalistes à être en première ligne de la défense des salariés qui les mandatent et qu'ils représentent.

La loi d'Amnistie aujourd'hui proposée au parlement était, est et reste très attendue par le monde du travail.

On s'attendait à ce que le gouvernement soutienne la loi d'Amnistie. Il n'en est rien !

Une fois de plus, le patronat doit se frotter les mains. Un patronat qui cherche toujours à criminaliser l'action syndicale tout en essayant d'éviter pour lui-même toutes possibilités de sanction.

En acceptant de fait la criminalisation des salariés et des syndicalistes, le gouvernement, dont les ministres de Bercy, adresse un message catastrophique au monde du travail.

Le gouvernement doit, alors que le chômage ne cesse d'augmenter, mettre en œuvre une autre politique pour la construction d'une société du plein emploi, la satisfaction des besoins sociaux et des droits fondamentaux.

Il s'agit aussi, par l'amélioration de la sécurité sociale, du statut général des fonctionnaires, et plus particulièrement encore, des droits et des garanties collectives de l'ensemble des agents des finances, de sécuriser le monde du travail en garantissant des droits de haut niveau.

Les fédérations des Finances CGT et SOLIDAIRES exigent et demandent au gouvernement, dont les ministres de Bercy, l'amnistie des militants syndicaux.

Dans un tel contexte, nos fédérations ne siègeront pas plus longtemps à ce groupe de travail du Conseil National d'Action Sociale.

Nos fédérations réitèrent leur appel aux agents des Finances, fonctionnaires, non titulaires, salariés de droit privé, actifs et retraités, à se mobiliser et participer massivement aux manifestations du 1er mai.

Paris, le 25 avril 2013